

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2023 12			Exercice N-1 30/09/2022 21		Ecart N / N-1 *	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	825 673		825 673	235 797		690 932	512.79
Chiffre d'affaires NET	825 673		825 673	235 797		690 932	512.79
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			177	949		365	67.30
Autres produits			1	226		128	99.30
Total des Produits d'exploitation (I)			825 851	236 971		690 439	509.88
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			589 548	88 867		538 766	NS
Impôts, taxes et versements assimilés			941	708		537	132.59
Salaires et traitements			15 516			15 516	
Charges sociales			6 881			6 881	
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			2 875	3 925		632	28.18
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			6	2		5	377.70
Total des Charges d'exploitation (II)			615 767	93 503		562 337	NS
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			210 085	143 469		128 102	156.26
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

* Proratisation de l'écart en fonction du nombre de mois

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

CERTIFIE CONFORME
A L'ORIGINAL

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1 *	
	30/09/2023	12	30/09/2022	21	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V						
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI						
2. Résultat financier (V-VI)						
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	210 085		143 469		128 102	156.26
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital	4 250		500		3 964	NS
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII	4 250		500		3 964	NS
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion						
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	5 000		500		4 715	NS
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII	5 000		500		4 715	NS
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	750				750	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	48 084		31 029		30 353	171.19
Total des produits (I+III+V+VII)	830 101		237 471		694 403	511.73
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	668 851		125 032		597 405	836.15
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	161 250		112 440		96 999	150.97

* Proratisation de l'écart en fonction du nombre de mois

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Attestation de présentation des comptes

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/09/2023 12			Exercice N-1 30/09/2022 21	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	5 771	2 836	2 935	1 606	1 329	82.74
	Autres immobilisations corporelles	13 684	1 336	12 348	3 591	8 757	243.89
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
	Total II	19 455	4 172	15 283	5 197	10 086	194.09
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	162 026		162 026	2 700	159 326	NS
	Autres créances	37		37	314	277	88.23
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	372 757		372 757	147 372	225 386	152.94
	Charges constatées d'avance (3)	559		559	113	446	395.70
	Total III	535 379		535 379	150 499	384 880	255.74
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	554 834	4 172	550 662	155 695	394 967	253.68

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 30/09/2023 12	Exercice N-1 30/09/2022 21	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé :)	1 000	1 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	100		100	
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	7 340		7 340	
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	161 250	112 440	48 811	43.41
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	169 690	113 440	56 250	49.59
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	6 543	8 457	1 913	22.63
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	188 713	263	188 450	NS
	Dettes fiscales et sociales	95 167	33 536	61 631	183.77
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes				
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)	90 549		90 549	
	Total IV	380 972	42 256	338 717	801.59
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	550 662	155 695	394 967	253.68

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

380 972 42 256

A2 CONCEPT
Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 59, Traverse des Guichards,
38410 VAULNAVEYS LE HAUT
894 728 211 RCS GRENOBLE

RAPPORT DE GESTION DU PRÉSIDENT

Exercice clos le 30 septembre 2023

Monsieur Faretdin AYDIN, associé unique et Président de la société A2 CONCEPT , a, conformément aux dispositions de l'article L. 227-9 du Code de commerce, en vue de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2023, établi le présent rapport de gestion sur la situation et l'activité de la Société durant l'exercice écoulé.

ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ

L'activité de la société au cours de l'exercice écoulé se trouve résumée dans le tableau suivant regroupant les postes les plus significatif du compte de résultat ainsi que leurs évolutions par rapport à l'exercice précédent.

Compte de résultat Durée	Var.	30/09/2023 12 mois	30/09/2022 12 mois
Chiffre d'affaires net	250,16 %	825 673,09	235 796,51
Autres produits d'exploitation	-84,82 %	178,33	1 174,97
Autres achats et charges externes	563,40 %	589 547,66	88 867,48
Impôts et taxes	32,91 %	941,24	708,19
Salaires et traitements		15 515,96	0,00
Charges sociales		6 880,97	0,00
Dotations aux amortissements et provisions	-26,75 %	2 875,00	3 925,00
Charges d'exploitation	558,55 %	615 766,89	93 502,89
RESULTAT D'EXPLOITATION	46,43 %	210 084,53	143 468,59
Résultat courant avant impôts	46,43 %	210 084,53	143 468,59
Impôt sur les sociétés	54,96 %	48 084,00	31 029,00
RESULTAT NET	43,41 %	161 250,12	112 439,59
Total du bilan	253,68 %	550 662,00	155 695,38

➤ **Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice**

Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2023, le chiffre d'affaires s'est élevé à 825 673,09 euros contre 235 796,51 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de 250,16%.

Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à 178,33 euros contre 1 174,97 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -84,82%.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 589 547,66 euros contre 88 867,48 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 563,40%.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 941,24 euros contre 708,19 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 32,91%.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 15 515,96 euros contre 0,00 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation non significative.

Le montant des charges sociales s'élève à 6 880,97 euros contre 0,00 euros pour l'exercice précédent, soit une variation non significative.

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 2 875,00 euros contre 3 925,00 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -26,75%.

Les charges d'exploitation se sont élevées à 615 766,89 euros contre 93 502,89 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 558,55%.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 210 084,53 euros contre 143 468,59 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de 46,43%.

Le résultat courant avant impôts ressort pour l'exercice à 210 084,53 euros contre 143 468,59 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 46,43%.

Le résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2023 se solde ainsi par un bénéfice de 161 250,12 euros contre un bénéfice de 112 439,59 euros au titre de l'exercice précédent, soit une variation de 43,41%.

Au 30 septembre 2023, le total du bilan de la Société s'élevait à 550 662,00 euros contre 155 695,38 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 253,68%.

➤ Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Depuis le 30 septembre 2023, date de clôture de l'exercice, la survenance d'aucun événement important n'est à signaler.

➤ Activités en matière de recherche et de développement

Notre Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

➤ Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Le développement du chiffre d'affaires constaté au cours de l'exercice écoulé, ainsi que les résultats dégagés, nous rassurent sur le bien-fondé de notre politique commerciale, que nous poursuivrons pour l'avenir, tout en continuant à veiller au maintien des frais fixes de gestion à leur juste niveau.

➤ Proposition d'affectation du résultat

Les comptes annuels, tels qu'ils sont présentés et soumis à approbation, font ressortir un bénéfice de 161 250,12 euros qui recevrait l'affectation suivante :

Bénéfice de l'exercice	161 250,12 euros
A titre de dividende global à l'associé unique	50 000,00 euros
Soit 500,00 euros par action	
Le solde	111 250,12 euros

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 118 589,71 euros.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 119 689,71 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social le 26 octobre 2023.

Il est indiqué que les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, il est précisé que la Société n'a supporté aucune dépense non déductible fiscalement au cours de l'exercice écoulé.

➤ Distributions antérieures de dividendes

Pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, je prends actes de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes pour les trois exercices précédents, ont été les suivantes :

Date de clôture	Dividendes versés	Montant par titre	Montant éligibles à l'abattement de 40 %	Montant non éligible à l'abattement de 40 %	Rappel des dividendes versés hors AGO annuelle	Rappel du montant par titre versés hors AGO annuelle
30/09/2022	105000,00 €	1 050,00 €	105 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €

➤ Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, il est précisé que la Société n'a supporté aucune dépense non déductible fiscalement au cours de l'exercice écoulé.

➤ Tableau des résultats

Au présent rapport est annexé, conformément aux dispositions de l'article R. 225-102 du Code de commerce, le tableau faisant apparaître les résultats de la Société au cours de chacun des exercices clos depuis sa constitution.

➤ Conventions réglementées

Notre société n'ayant pas de Commissaire aux comptes, vous entendrez la lecture du rapport spécial de votre président sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce.

➤ Administration et contrôle de la société

Il convient d'indiquer qu'aucun mandat de dirigeant n'est arrivé à expiration.

➤ Rémunération du Président

Il convient de statuer sur la rémunération du Président.

Fait à VAULNAVEYS LE HAUT
Le 09/10/2023

Monsieur Faretdin AYDIN
Président



CERTIFIE CONFORME
A L'ORIGINAL

A2 CONCEPT
Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 59, Traverse des Guichards,
38410 VAULNAVEYS LE HAUT
894 728 211 RCS GRENOBLE

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 26 octobre 2023

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
de l'exercice clos le 30 septembre 2023

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2023 s'élevant à 161 250,12 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	161 250,12 euros
A titre de dividende global à l'associé unique Soit 500,00 euros par action	50 000,00 euros
Le solde	111 250,12 euros

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 118 589,71 euros.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 119 689,71 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social le 26 octobre 2023.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2023 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 50 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

L'associé unique déclare être informé que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables

célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Conformément à la loi, l'associé unique prend acte que les dividendes distribués depuis la constitution de la Société ont été les suivants :

Date de clôture	Dividendes versés	Montant par titre	Montant éligibles à l'abattement de 40 %	Montant non éligible à l'abattement de 40 %	Rappel des dividendes versés hors AGO annuelle	Rappel du montant par titre versés hors AGO annuelle
30/09/2022	105000,00 €	1 050,00 €	105 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €

Monsieur Farettdin AYDIN
Associé unique



A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'A' followed by a vertical stroke and a horizontal stroke.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2022 au 30/09/2023

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 550 662.00 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 825 673.09 Euros et dégageant un bénéfice de 161 250.12 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/10/2022 au 30/09/2023.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Conséquences de l'événement Covid-19 : IMPACT NON SIGNIFICATIF

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Etant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)



Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2022 au 30/09/2023

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	3 080		2 691
Matériel de transport	4 200		15 271
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	1 042		
Emballages récupérables et divers	800		
TOTAL	9 122		17 962
TOTAL GENERAL	9 122		17 962

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			5 771	5 771
Matériel de transport		7 628	11 842	11 842
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			1 042	1 042
Emballages récupérables et divers			800	800
TOTAL		7 628	19 455	19 455
TOTAL GENERAL		7 628	19 455	19 455

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	1 474	1 362		2 836
Matériel de transport	2 010	1 005	2 628	387
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	293	348		641
Emballages récupérables et divers	148	160		308
TOTAL	3 925	2 875	2 628	4 172
TOTAL GENERAL	3 925	2 875	2 628	4 172

ANNEXE

Exercice du 01/10/2022 au 30/09/2023

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal. techniques matériel outillage indus.	1 362				
Matériel de transport	1 005				
Matériel de bureau informatique mobilier	348				
Emballages récupérables et divers	160				
TOTAL	2 875				
TOTAL GENERAL	2 875				

Etat des provisions

Néant

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	162 026	162 026	
Taxe sur la valeur ajoutée	37	37	
Charges constatées d'avance	559	559	
TOTAL	162 622	162 622	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	188 713	188 713		
Personnel et comptes rattachés	1 436	1 436		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 627	2 627		
Impôts sur les bénéfices	32 275	32 275		
Taxe sur la valeur ajoutée	58 643	58 643		
Autres impôts taxes et assimilés	186	186		
Groupe et associés	6 543	6 543		
Produits constatés d'avance	90 549	90 549		
TOTAL	380 972	380 972		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
CAPITAL	10.0000	100			100

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2022 au 30/09/2023

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fiscales et sociales	14
Total	14

Détail des charges à payer

	Montant
- TAXE APPRENTISSAGE	14
Total	14

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	559
Total	559
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	90 549
Total	90 549

ANNEXE

Exercice du 01/10/2022 au 30/09/2023

Détail des charges constatées d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
CHARGES CONSTAT.D'AVANCE			
- BPCE LEASE CAMION	559		
Total	559		

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14)

Nature	Terrains	Constructions	Instal.Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine			113 000		113 000
Redevances payées					
- exercice			50 143		50 143
Total			50 143		50 143
Redevances restant à payer					
- à un an au plus			30 395		30 395
- entre 1 et 5 ans			65 855		65 855
Total			96 250		96 250

